



Service de Presse

Paris, le 30 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCILIER BENEVOLAT ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE : UNE ETUDE IFOP EXCLUSIVE DEVOILE LES PRATIQUES ET LES ATTENTES DES ACTIFS

Une **étude IFOP exclusive sur l'engagement associatif des actifs** (salariés et agents publics), réalisée pour le ministère chargé de la vie associative, a été dévoilée aujourd'hui. Elle offre un panorama inédit des pratiques de bénévolat des actifs, de l'utilisation des dispositifs d'aménagement du temps de travail pour concilier bénévolat et activité professionnelle, ainsi que des freins à l'engagement.

Quelques enseignements clés peuvent être tirés :

- **55% des actifs** interrogés sont ou ont été **engagés** dans une activité bénévole au sein d'une association.
- **63% des actifs** interrogés **jugent leur employeur plutôt indifférent** à l'égard des salariés pratiquant une activité bénévole. Pourtant, on constate que les **comportements évoluent** : l'employeur est de plus en plus ouvert à l'engagement bénévole et les bénévoles sont plus enclins à parler de leur engagement à leur employeur (alors qu'auparavant ils choisissaient de préserver leur vie privée).
- **75% des actifs** interrogés **disent ne connaître aucun dispositif existant** d'aménagement du temps de travail facilitant la pratique du bénévolat (congé individuel de formation, congé de représentation, réduction du temps de travail, congé de solidarité internationale, bénévolat de compétences, etc.). Ces dispositifs sont donc **très peu utilisés**.
- **67% des bénévoles actuels estiment que l'équilibre entre temps personnel, familial, professionnel et bénévole est facile à trouver**, contrairement aux représentations des non bénévoles ou anciens bénévoles qui le jugent plutôt difficile.
- **La valorisation et la reconnaissance des compétences acquises** dans un parcours associatif sont perçues par les actifs comme un **levier important** susceptible de favoriser l'engagement bénévole.
- L'opportunité de **mettre en place un dispositif** d'aménagement du temps de travail élargi ou mieux adapté est plutôt **bien reçue** par les bénévoles actifs, sans toutefois faire l'unanimité.

Les résultats de ce sondage sont utiles dans le cadre du travail en cours répondant à une priorité gouvernementale visant à mobiliser de nouveaux bénévoles, fidéliser ceux déjà engagés et assurer le renouvellement des dirigeants, trois enjeux fondamentaux pour le développement du tissu associatif.

Cette étude est publiée à l'occasion du séminaire « Actifs, engagement, mode d'emploi », organisé aujourd'hui par le ministère, en partenariat avec AG2R La Mondiale, L'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) et le Rayonnement des associations par le mécénat d'entreprises, d'administrations et d'universités (Rameau). **Cette journée de débat public souligne l'importance de l'implication des entreprises pour accompagner**



la dynamique et faire avancer ce chantier. L'ensemble des documents sont disponibles sur le site associations.gouv.fr.

Contact presse :

Service de presse de Mme Valérie FOURNEYRON / 01 40 45 94 47 / presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr